

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR



Monsieur le maire Gaétan Vachon,
Mesdames les conseillères Luce Lacroix,
 Nicole Boilard,
Messieurs les conseillers Claude Gagnon,
 Rosaire Simoneau,
 Eddy Faucher,
 Steve Rouleau,

AVIS vous est donné par la présente qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Marie est convoquée pour **lundi le 20 juillet 2020 à 9 h 00**, suivant les articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*, et seront pris en considération les sujets suivants :

DATE : **20 juillet 2020**
HEURE : **9 h 00**
LIEU : **Salle du conseil de l'hôtel de ville**

1. Ouverture de séance
2. Vérification et acceptation de l'ordre du jour
3. Questions de l'auditoire
 - 3.1
 - 3.2
 - 3.3
4. Correspondances
 - 4.1
 - 4.2
 - 4.3
5. Signatures de l'entente de contribution financière pour la réalisation des travaux de réfection des réseaux municipaux – route Chassé (entre l'avenue Saint-Émile et le pont de la rivière Chassé) dans le cadre du programme *Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU)*
6. Signatures de l'entente de contribution financière pour la réalisation des travaux de réfection des réseaux municipaux – avenue Saint-Honoré (entre la rue Notre-Dame Sud et la rue Feuiltault) dans le cadre du programme *Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU)*
7. Acceptation des soumissions pour les travaux de réfection des services municipaux de la route Chassé (phase 1)
8. Acceptation des soumissions pour les travaux de réfection des services municipaux de l'avenue Saint-Honoré
9. Travaux de réfection des services municipaux de l'avenue Saint-Honoré (entre la rue Notre-Dame Sud et la rue Feuiltault) / résolution attestant qu'une partie des travaux est située dans la zone inondable 0-20 ans
10. Programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents (décret no 403-2019) / engagement de la Ville visant l'acquisition de la propriété sise au 326 avenue Saint-Louis (lots 2 961 039, 2 961 040 et 3 138 945 du Cadastre du Québec) et nomination du notaire (remplacement de la résolution no 2019-11-967)
11. Règlement numéro 1765-2019 et ses amendements décrétant la tarification pour les activités, biens et services / modification temporaire visant l'ajout de frais pour les mesures d'hygiène spécifiques à la Covid-19
- 12.
- 13.

14. Questions de l'auditoire
15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

Chantale Faucher, OMA
Greffière adjointe.

/CF